



A PROPOS DE NOUS
ACTUALITES

DROIT DE L'EGALITE
CONSEIL JURIDIQUE

ARCHIVES

NOS PUBLICATIONS
LIENS

FAQ


**ÉGALITÉ
HANDICAP**

fachstelle der dok
centre de la dok
centro dok

marktgasse 31
3011 bern
tel: 031 398 50 34
fax: 031 398 50 33
info@egalite-
handicap.ch

Égalité Handicap
est le centre des
organisations de
personnes handicapées
spécialisé pour les
questions de l'égalité.

Ce site internet a été
approuvé par le W3C
selon CSS2 et
correspond ainsi aux
standards de l'Internet
sans barrières. Ce site
a également été
contrôlé par "Accès
pour tous".



Photos:
Ueli Hiltolt/Grafenried
et d'autres

**"Chaque homme est, à sa mesure,
une délicieuse exception."**

Alexandre Jollien, Le métier d'homme

2 avril 2007

**81 Etats signent la Convention de l'ONU
relative aux droits des personnes
handicapées**

Le 30 mars 2007 à New York, 80 Etats, parmi
lesquels l'Allemagne, l'Autriche et la Grande
Bretagne, ainsi que l'Union européenne ont signé
la Convention de l'ONU relative aux droits des
personnes handicapées. Le protocole facultatif,
qui prévoit des droits de recours pour les
particuliers, a, quant à lui, été signé par 43
Etats.

21 mars 2007

**La Suisse ne signera pas la Convention de
l'ONU relative aux droits des personnes
handicapées le 30 mars prochain**

Selon la réponse du Conseil fédéral à la motion
Bruderer qui lui demandait de ratifier au plus
vite la Convention de l'ONU relative aux droits
des personnes handicapées, la Suisse ne signera
certainement pas celle-ci lors de la cérémonie
officielle qui aura lieu le 30 mars prochain à New
York.

Le Conseil fédéral relève que "sur le principe, il
estime souhaitable que la Suisse signe et ratifie
la Convention et le Protocole facultatif. Une
adhésion à la Convention serait en adéquation
avec la politique que la Suisse a toujours
défendue, notamment à l'étranger, dans le



domaine des droits humains, en part conviction qu'il convient de promouvoir des personnes handicapées comme c une partie intégrante, inaliénable et i des droits humains en général." Tout Suisse a toujours eu pour pratique de procéder à la signature d'un instrument international tant qu'elle n'était pas s pouvoir ensuite le ratifier. Pour ce fai Conseil fédéral va examiner quelles s obligations exactes qui découlent de Convention pour la Confédération et

Égalité Handicap suivra ce processus fera en sorte que la ratification ne so retardée inutilement.

[Vers la motion et la réponse du Cons](#)

28 février 2007

Début de la session parlementaire printemps

La session parlementaire de printemps 5 mars 2007. Durant trois semaines, national et le Conseil des Etats vont r questions qui touchent également l'é personnes handicapées. Par exemple mars, le rapport du Conseil fédéral si pilote "vote électronique" conduit dar cantons de Genève, Neuchâtel et Zur présenté au Conseil des Etats. Grâce électronique, les citoyens et citoyenn voter, élire ainsi que signer des refer des initiatives par voie électronique. les personnes handicapées de la vue exercer ces droits politiques sans aid bénéfice du secret du vote. Ainsi, d'u générale, les votations sont facilitées personnes handicapées. Dans son rap Conseil fédéral recommande l'introdu système dans toute la Suisse.

[Programme de session Conseil nation](#)
[Programme de session Conseil des Et](#)

[Survol des processus législatifs en co à l'égalité des personnes handicapée:](#)

31 janvier 2007

UE: Eurobaromètre 263

L'Eurobaromètre Nr. 263 spécial rela